

Pétition citoyenne : la Municipalité ne joue pas le jeu démocratique

Le CLUQ salue la démarche d'interpellation et de votation citoyenne et se réjouit de la bonne tenue du débat d'hier soir. Néanmoins, depuis la remise et la validation des 2613 pétitions "*Pour une concertation des tarifs de stationnement*" le 29 août 2016 auprès de la Ville, nous déplorons les conditions REELLES de la mise en place de la votation citoyenne. Pourquoi la Municipalité ne se donne-t-elle pas tous les moyens normaux pour que plus de 20 000 Grenoblois puissent aller voter ?

Une salle "adjacente" à 1 Km de l'Hôtel de Ville pour le débat au Conseil municipal

- Malgré nos demandes répétées, le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, seule salle capable d'accueillir 200-250 personnes, est restée désespérément fermée.
- Le très faible nombre de personnes présentes à la Maison des Associations (une quarantaine) atteste de l'insuffisance de la solution proposée.

➔ Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas mis en œuvre tous les moyens pour permettre aux citoyens grenoblois qui le voulaient de suivre les débats au sein de la « maison commune » qu'est l'Hôtel de Ville ?

Un bulletin de vote modifié et amputé, non validé par le CLUQ

- Le 10 juin, la Ville nous impose la réécriture du texte de notre pétition parce qu'en cas de votation, « ce TEXTE doit être voté dans les MÊMES TERMES que ceux de la pétition par les Grenoblois »
- Le 27 septembre, dans le cadre de l'élaboration du bulletin de vote, la Municipalité nous fait 3 propositions d'organisation du texte dans lequel soit elle supprime toute mention à la CONCERTATION demandée, soit elle cherche à la minorer au profit de l'ABROGATION.
- Dans toutes les propositions, la mention "*de mettre en œuvre l'engagement n°49 de campagne de la majorité municipale*" a été discrètement supprimée sans que cela nous soit annoncé.
- Quand nous nous sommes aperçus de la disparition de cette mention, nous avons demandé sa réintégration : en vain...

➔ Pourquoi vouloir cacher à l'électeur que la concertation est l'objet principal de la pétition et surtout un engagement précis de la campagne de mars 2014 ?

Un débat sans publicités au déroulé non validé

- Le déroulé du débat télévisé du 4 octobre a été envoyé le vendredi 30 septembre dans un communiqué de presse sans que nous l'ayons validé.
- Il n'y a eu aucune véritable communication de l'évènement : pas d'encart presse, pas d'affichage et une mise en ligne de l'annonce très tardive (seulement 2 jours avant)
- Alors que la date du débat a été fixée depuis 3 semaines avant même le Conseil municipal

➔ Pourquoi un débat aussi important a-t-il été médiatisé aussi tardivement et avec aussi peu de moyens ?

Des bureaux de vote en nombre et en heures d'ouverture totalement insuffisants

- Tous les bureaux de vote, à une exception, ferment à 17h30 du lundi au vendredi : comment un salarié va-t-il en revenant du travail pouvoir voter ?
- Les bureaux de vote de la semaine seront fermés le samedi : comment l'électeur va-t-il pouvoir s'y retrouver ?
- Seulement 3 bureaux seront ouverts samedi (Hôtel de Ville (4 urnes), Bibliothèque Centre Ville et Kateb Yacine) à partir de 10h ou 11h ou 12h et seulement jusqu'à 17h : comment vont-ils pouvoir accueillir plus de 20 000 votants, seuil exigé par la Municipalité pour revoir sa décision ?
- **A raison de 2 mn par vote pour 7 heures de vote, seuls 210 personnes pourront voter par urne, soit pour 7 urnes = 7 x 210 = 1470 personnes**
- Par 4 fois (oral et écrit), nous avons demandé des explications quant à la faiblesse du dispositif. On nous a répondu : « Nous ne pouvons pas solliciter plus le personnel ».

➔ Comment demander à la pétition de faire autant de voix que la liste majoritaire dans de telles conditions alors que l'élection municipale s'est passé dans 85 bureaux de vote ouverts de 8h à 20h, connus de tous, un jour médiatisé nationalement ?

Malgré tout, allez VOTER !

Malgré tout, par respect des 2613 signataires de la pétition cet été, nous appelons les Grenoblois à voter massivement du 10 au 15 octobre.

Cependant, nous sommes très inquiets de la forte probabilité d'une participation très faible au scrutin dûe aux manques importants de moyens mis en œuvre pour la votation citoyenne. Ceci pourrait remettre en cause le processus lui-même d'interpallation citoyenne.

C'est pourquoi le CLUQ pense que la Municipalité devrait dès aujourd'hui prendre la mesure du problème et soit mettre les moyens nécessaires, soit mettre en adéquation le seuil du nombre de votants à atteindre avec les moyens disponibles.

Grenoble, le 5/10/16,
Pour le CLUQ,
le président Gilles NAMUR